

Communiqué de presse

Paris, 16 juillet 2020

Hoche Avocats renforce sa pratique en Fiscalité patrimoniale et annonce l'arrivée d'Eugénie Berthet, en qualité d'associée

Eugénie Berthet vient renforcer la pratique du cabinet en Fiscalité patrimoniale. Elle est accompagnée de Camille Denizeau, collaboratrice.

Eugénie Berthet possède une expertise reconnue en matière de fiscalité patrimoniale, d'actionnariat salarié, de management package, de transmission d'entreprises, et de mobilité internationale.

Elle intervient également sur les aspects fiscaux de transactions immobilières et d'opérations de croissance externe en France et à l'international.

Eugénie Berthet est diplômée d'un DESS droit des affaires et fiscalité de l'université Paris II Assas ainsi que d'un LLM de l'université Cornell Law School aux Etats-Unis.

Elle débute sa carrière au sein du cabinet Bernard Hertz Béjot en 1994 avant de rejoindre Slaughter & May en 1998 et Landwell & Associés en 2007. Elle devient associée du cabinet Marccus Partners en 2011 avant d'intégrer Pinsent Masons puis CPC Avocats.

À propos de Hoche Avocats

Hoche Avocats compte aujourd'hui plus de 75 avocats et professionnels du droit dont 18 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires.

Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com

Contact presse :

Carole Fagnoni, 01 53 93 22 00, fagnoni@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com